

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ÉTUDIANTE À L'UNIVERSITÉ DE LILLE ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

ÉTUDES & SYNTHÈSES

La mise en place d'un indicateur synthétique de précarité alimentaire permet de mesurer objectivement un phénomène ressenti par les acteurs de terrain, à savoir qu'une part non négligeable des étudiants de l'Université de Lille est confrontée à des difficultés plus ou moins importantes sur le plan alimentaire.

Certaines catégories de population, déjà identifiées lors de précédentes publications concernant la vulnérabilité étudiante au sens large (logement, santé, ressources financières etc, cf. dernière page), sont plus clairement exposées au risque d'être en précarité alimentaire. Les étudiants internationaux en particulier sont en proportion bien plus nombreux à être dans ce cas de figure. De même, les étudiants décohabitants sont plus souvent touchés par la précarité alimentaire que les cohabitants, ce qui démontre le rôle protecteur de la famille. Le problème concerne également plus souvent les boursiers sur critères sociaux.

Ceci implique que tous les sites de formation de l'établissement ne sont pas confrontés au problème de la même manière, du fait des caractéristiques socio-démographiques des étudiants, très variables entre les différents campus.

On constate une plus grande fragilité chez les étudiants en situation de précarité alimentaire. En effet, non seulement ils ont une alimentation moins riche et variée que les autres étudiants, mais ils souffrent aussi d'être en moins bonne santé mentale et/ou physique. Ils entretiennent également un rapport à l'alimentation plus biologique que fait de plaisir, de convivialité ou de partage.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale de l'établissement a demandé à l'ODiF de réaliser une enquête sur l'alimentation des étudiants de l'Université de Lille, dont les résultats généraux ont été publiés précédemment (Études & Synthèses n°7, décembre 2022).

La présente publication, issue de la même enquête, est plus particulièrement consacrée à l'étude de la précarité alimentaire des étudiants de l'Université de Lille : comment mesurer cette précarité et identifier les publics concernés ?

Certaines sous-populations n'ont pas été prises en compte dans l'enquête sur l'alimentation des étudiants (doubles inscrits CPGE, inscrits à La Catho, IFSI, INSPÉ hors MEL, délocalisation à l'étranger...), la population concernée par l'étude est donc de 65 504 personnes inscrites au 21 mars 2022 au sein de l'Université de Lille.

L'enquête a été réalisée en ligne en mai et juin 2022 sur un échantillon représentatif de 50% de la population concernée. 5 794 réponses exploitables ont été recueillies, soit un taux de réponse de 18%, et les données ont fait l'objet d'un redressement sur les variables sexe, bourse sur critères sociaux et nationalité (étudiants internationaux ou non).

Il est important de préciser que depuis la réalisation de cette enquête au printemps 2022, les conditions de vie se sont durcies du fait du contexte économique international.



L'INDICATEUR DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DES ÉTUDIANTS

L'indicateur de précarité alimentaire (IPA) est calqué sur l'indicateur de vulnérabilité étudiante utilisé précédemment par l'ODiF pour mesurer la vulnérabilité étudiante (cf. Études et Enquêtes n°29, février 2020) et conçu par le groupe de travail national «conditions de vie des étudiants», piloté et animé par Résosup (Réseau des observatoires du supérieur).

Cet indicateur prend en compte plusieurs critères révélateurs de difficultés dans le domaine de l'alimentation, qu'il s'agisse d'éléments factuels, comme sauter des repas pour des raisons financières par exemple, ou ressentis, comme le sentiment d'avoir besoin des repas du CROUS à 1€ alors qu'on n'en bénéficie pas. Ces critères, au nombre de neuf (cf. tableau ci-dessous) sont issus du questionnaire sur l'alimentation et les pratiques alimentaires des étudiants au cours de l'année universitaire 2021/2022. Ils sont affectés d'un coefficient et chaque répondant à l'enquête se voit ainsi attribué un score, ce qui permet de le situer sur une échelle mesurant son exposition au risque d'être en situation de précarité alimentaire. Cette échelle varie de 0 à 9 (cf. tableau page 3).

Ainsi, par exemple, un étudiant qui déclare être contraint de ne pas manger à sa faim de manière répétée pour des raisons financières et qui a bénéficié d'une aide alimentaire (tickets ou chèques alimentaires) se voit attribuer respectivement des scores de 2 et 1 pour ces critères. Son indicateur de précarité alimentaire sera alors de 3 s'il n'est pas concerné par les autres critères.

Nous considérons que les étudiants dont l'indicateur de précarité alimentaire est inférieur ou égal à 2 sont peu ou pas en situation de précarité alimentaire, tandis qu'à partir d'un score de 3 ils sont en précarité alimentaire (cf. tableau page 3), moyenne (IPA de 3 à 5) voire forte (IPA > 5).

Les critères pris en compte dans l'indicateur de précarité alimentaire et leur fréquence dans la population des étudiants de l'Université de Lille

Critères	%	Coefficient
N'ont pas bénéficié d'une ou plusieurs aides alimentaires sous forme de tickets ou chèques alimentaires mais en auraient eu besoin	39%	1
Ont bénéficié des repas du CROUS à 1€	35%	1
N'ont pas bénéficié des repas du CROUS à 1 € mais en auraient eu besoin	28%	1
Ont été contraints de ne pas manger à leur faim <u>de manière répétée pour des raisons financières</u>	20%	2
Sautent des repas <u>de manière répétée pour des raisons financières</u>	18%	2
Ont eu souvent ou parfois recours aux dispositifs d'aide alimentaire proposés par l'Université de Lille et ses partenaires ¹	13%	1
Ont bénéficié d'une aide alimentaire (tickets ou chèques alimentaires)	7%	1
Ont eu souvent ou parfois recours à des dispositifs d'aide alimentaire en dehors de l'Université et ses partenaires	6%	1
Ont eu recours <u>par nécessité</u> à des solutions alternatives (glanage, fin de marché...) ou à des invendus pour se procurer des denrées alimentaires	6%	1

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODiF - Université de Lille.

Le critère de précarité le plus souvent cité par les répondants à l'enquête (39%) est le fait de ne pas avoir bénéficié d'aide alimentaire sous forme de tickets ou de chèques alimentaires, au cours de l'année universitaire 2021/2022, alors qu'ils en ressentaient le besoin. Le deuxième critère le plus cité est le fait de bénéficier des repas du CROUS à 1€ (35%), dans la grande majorité des cas (80%) il s'agit de boursiers sur critères sociaux. Parmi les critères retenus, le fait de ne pas avoir bénéficié de ces repas à 1€ alors qu'ils en auraient eu besoin arrive en 3e position, évoqué par 28% des répondants dont une grande majorité de non boursiers (89%). Les quatrième et cinquième critères les plus évoqués par les répondants sont des marqueurs forts de la précarité alimentaire, d'où leur coefficient de 2 dans le calcul de l'indicateur de précarité alimentaire, à savoir ne pas manger à sa faim de manière répétée (20%) et sauter des repas de manière répétée (18%), dans les deux cas pour des raisons financières. Le recours aux dispositifs d'aide alimentaire proposés par l'Université et ses partenaires¹ est cité par 13% des étudiants, tandis que les dispositifs d'aide extérieurs à l'Université ont été utilisés par 6% des répondants. L'aide alimentaire, sous forme de tickets ou chèques restaurants a bénéficié à 7% des étudiants et 6% ont eu recours par nécessité à des solutions alternatives pour se procurer des denrées alimentaires (glanage, fins de marché...).

¹ Dispositifs mis en place en 2021/2022 : P.A.N.I.E.R.S (fruits et légumes en circuits courts, bios ou raisonnés), épiceries solidaires (La campusserie et Episcéa), distributions alimentaires organisées par des associations étudiantes, par les antennes du Secours Populaire à Cité scientifique et à Roubaix, par l'antenne des restos du cœur à Cité scientifique, les colis alimentaires de la Croix-Rouge, les crédits sur carte IZLY, les e-cartes.

Scores obtenus pour le calcul de l'indicateur de précarité alimentaire par les étudiants de l'Université de Lille

Score	%	Précarité alimentaire		
8 ou 9	2%		Précarité alimentaire (score >2)	30%
7	4%	Forte		
6	6%			
5	4%	Moyenne		
4	7%			
3	7%			
2	18%	Faible	Peu ou pas de précarité alimentaire (score <=2)	70%
1	23%			
0	29%	Nulle		
Total	100%			

30% des étudiants sont en situation de précarité alimentaire.

Sur la base de l'indicateur de précarité alimentaire défini page précédente, nous constatons que trois étudiants sur dix sont confrontés à un phénomène de précarité alimentaire, parfois forte pour 12% des répondants. Le score maximum de 9 est obtenu par 0,3% des étudiants.

29% des répondants ont une précarité nulle car ils ne sont concernés par aucun des critères pris en compte et 41% sont en situation de faible précarité alimentaire (score de 1 ou 2).

NB : certains critères étant exclusifs entre eux, le score maximum possible est de 9.

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Part d'étudiants en situation de précarité (IPA>2) pour chaque critère pris en compte dans le calcul de l'Indicateur de Précarité Alimentaire

Critères	IPA > 2
Ont été contraints de ne pas manger à leur faim de manière répétée pour raisons financières	99%
Sautent des repas de manière répétée pour des raisons financières	97%
Ont eu recours par nécessité à des solutions alternatives (glanage, fin de marché...) ou à des invendus pour se procurer des denrées alimentaires	87%
Ont eu souvent ou parfois recours à des dispositifs d'aide alimentaire en dehors de l'Université et ses partenaires	86%
Ont eu souvent ou parfois recours aux dispositifs d'aide alimentaire proposés par l'Université de Lille et ses partenaires ¹	74%
N'ont pas bénéficié d'une ou plusieurs aides alimentaires sous forme de tickets ou chèques alimentaires mais en auraient eu besoin	58%
Ont bénéficié d'une aide alimentaire (tickets ou chèques alimentaires)	57%
N'ont pas bénéficié des repas du CROUS à 1 € mais en auraient eu besoin	53%
Ont bénéficié des repas du Crous à 1€	39%

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Aide à la lecture : 99% des étudiants qui ont déclaré ne pas manger à leur faim de manière répétée pour raisons financières sont en situation de précarité alimentaire (IPA>2).

Certains critères sont des marqueurs forts de la précarité des étudiants sur le plan de l'alimentation.

Ainsi, le fait de ne pas manger à sa faim ou de sauter des repas de façon récurrente pour des raisons financières sont quasi systématiquement, et sans surprise, des signes de précarité alimentaire (respectivement dans 99% et 97% des cas).

Près des trois quarts (74%) des étudiants qui ont eu souvent ou parfois recours aux dispositifs d'aide alimentaire mis en place par l'Université de Lille et ses partenaires¹ sont exposés à la précarité alimentaire. Il faut noter que parmi les non bénéficiaires du repas à 1€ du CROUS qui estimaient pourtant en avoir besoin, 53% sont en précarité alimentaire, tandis que cette proportion est de 39% parmi les bénéficiaires de ce dispositif.

On peut conclure de ces derniers points que les dispositifs ou actions mises en place par l'Université et ses partenaires ou le CROUS, touchent en partie leurs cibles mais que certains étudiants exposés à la précarité alimentaire passent à travers les mailles du filet. Ceci est confirmé par le fait que parmi les étudiants alimentaires précaires, 66% n'utilisent pas ou peu les dispositifs d'aide¹ mis à disposition par l'Université et ses partenaires et 45% ne bénéficient pas du repas à 1€ mis en place par le CROUS (données non représentées). L'enquête ne permet pas de savoir pourquoi mais on peut émettre plusieurs hypothèses : méconnaissance des dispositifs, autocensure due à un sentiment de honte, pas de droit d'accès à ces dispositifs...

¹ Dispositifs mis en place en 2021/2022 : P.A.N.I.E.R.S (fruits et légumes en circuits courts, bios ou raisonnés), épiceries solidaires (La campusserie et Episcéa), distributions alimentaires organisées par des associations étudiantes, par les antennes du Secours Populaire à Cité scientifique et à Roubaix, par l'antenne des restos du cœur à Cité scientifique, les colis alimentaires de la Croix-Rouge, les crédits sur carte IZLY, les e-cartes.

■ QUI SONT LES ÉTUDIANTS CONCERNÉS PAR LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ?

La précarité alimentaire est très présente chez les étudiants étrangers et en particulier les internationaux¹.

Nous avons constaté dans une étude précédente sur l'alimentation des étudiants de l'Université de Lille² que les étudiants internationaux se distinguaient des autres étudiants sur bien des aspects de leurs pratiques alimentaires, c'est également le cas sur le plan de la précarité alimentaire qui concerne les deux tiers d'entre eux (66% contre 24% pour les étudiants français, cf. graphique page 5).

Au sein de cette population, on constate de grandes différences en fonction de l'origine géographique. En effet, les étudiants en provenance d'Afrique subsaharienne sont pour 80% d'entre eux en précarité alimentaire, cette part atteint 69% pour les étudiants nord-africains alors qu'elle n'est que de 31% pour les ressortissants de l'Union Européenne, ce qui reste supérieur à la part d'étudiants de nationalité française exposés à ce problème (24%). Globalement, les étudiants internationaux sont 47% à ne pas manger à leur faim et 46% à sauter des repas, de manière répétée pour des raisons financières, contre respectivement 16% et 13% pour les étudiants français (données non représentées).

Rappelons que ces étudiants ne bénéficient pas des mêmes aides de l'État que les étudiants français (pas de bourses sur critères sociaux par exemple).

La fréquence des retours au domicile parental, au cours de l'année universitaire, joue un rôle non négligeable sur le fait d'être ou non en situation de précarité alimentaire.

La cohabitation (retours quotidiens au domicile parental) réduit dans une certaine mesure le risque d'être en précarité alimentaire, alors que la décohabitation qu'elle soit partielle (retours occasionnels ou réguliers au domicile parental) mais surtout totale (aucun retour ou non concerné) renforce le phénomène (parts de précaires alimentaires respectivement de 20%, 25% et 48% cf. graphique page 5). La grande différence observée entre les décohabitants partiels et totaux s'explique sans doute en grande partie par le fait que les premiers repartent très majoritairement (70%) avec de la nourriture suite à leur séjour au domicile parental (donnée non représentée).

On notera la part non négligeable de cohabitants touchés par la précarité alimentaire (20%), on peut en conclure que celle-ci ne concerne pas que ces étudiants mais également leurs parents.

Les boursiers sur critères sociaux sont en proportion plus souvent en situation de précarité alimentaire que les non boursiers (36% contre 27%, cf. graphique page 5).

Ainsi, 22% des boursiers ne mangent pas à leur faim de manière répétée pour des raisons financières (contre 19% pour les non boursiers) et 20% sautent des repas de façon récurrente pour les mêmes raisons (contre 17% pour les non boursiers). De même, les dispositifs d'aide alimentaire proposés par l'Université de Lille et ses partenaires sont sollicités souvent ou parfois par 18% des boursiers (+7 points par rapport aux non boursiers). La part de boursiers en situation de précarité alimentaire croît sensiblement à partir du 3^e échelon de la bourse (pour mémoire les échelons de la bourse vont de 0bis à 7)⁴. En effet, les boursiers ayant un échelon supérieur ou égal à 3 ont un taux de précarité alimentaire de 44% contre 30% lorsque l'échelon est inférieur à 3, ce qui correspond à la moyenne pour l'ensemble des répondants.

Parmi les boursiers, les décohabitants sont en proportion plus souvent en situation de précarité alimentaire que les cohabitants (40% contre 27%, données non représentées), en particulier lorsqu'ils ne retournent jamais au domicile parental au cours de l'année universitaire (53%).

La proportion d'étudiants exposés à la précarité alimentaire croît avec l'âge.

Cette augmentation de la précarité alimentaire (27% pour les moins de 21 ans contre 35% pour les plus de 30 ans, cf. graphique page 5) est directement liée à la décohabitation croissante, en particulier totale (12% pour les moins de 21 ans contre 73% pour les plus de 30 ans, données non représentées), observée au fur et à mesure de la montée en âge des étudiants, le relâchement du lien familial étant un facteur aggravant de la précarité des étudiants sur le plan de l'alimentation, comme de la vulnérabilité plus généralement³. De plus, l'avancée en âge entraîne souvent une réduction des aides financières publiques

Vivre avec d'autres personnes joue positivement sur la précarité alimentaire des étudiants.

En effet, les étudiants vivant seuls sont plus exposés à ce risque (36% contre 25% pour les étudiants vivant avec au moins une autre personne). Parmi les étudiants ne vivant pas seuls, la solidarité familiale est mise en évidence par le fait que pour les étudiants vivant avec des membres de leur famille (parents, frères/sœurs...), la précarité alimentaire est de 20% contre 26% pour les étudiants vivant en couple ou avec leurs enfants et 32% pour ceux qui partagent leur logement avec un ou plusieurs locataires (données non représentées).

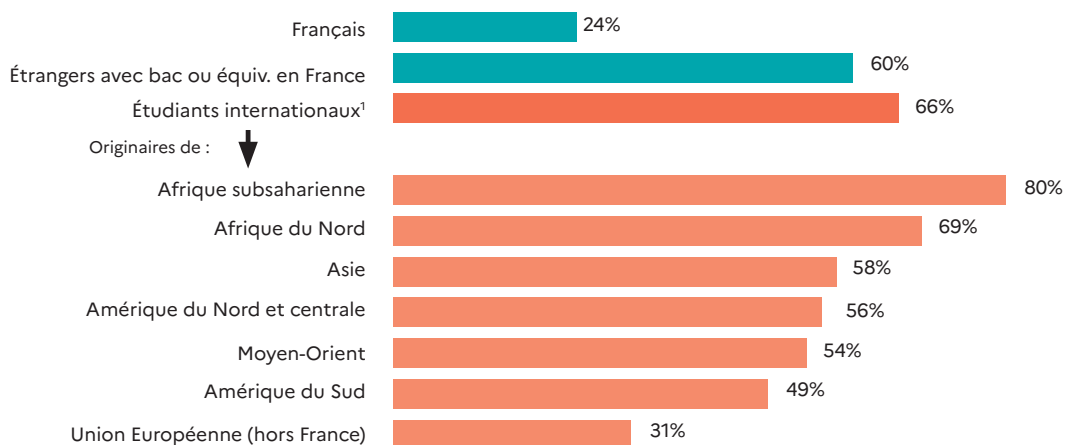
1 Étudiant de nationalité étrangère ayant obtenu le bac ou équivalent à l'étranger.

2 Alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, année universitaires 2021-2022, Études & synthèses n°7 (ODiF).

3 La mesure de la vulnérabilité étudiante - Étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Études & Enquêtes n°29 (ODiF)

4 Le montant de la bourse sur 10 mois en 2021/2022 : échelon 0bis - 1 042€ / échelon 1 - 1 724€ / échelon 2 - 2 597€ / échelon 3 - 3 325€ / échelon 4 - 4 055€ / échelon 5 - 4 656€ / échelon 6 - 4 938€ / échelon 7 - 5 736€.

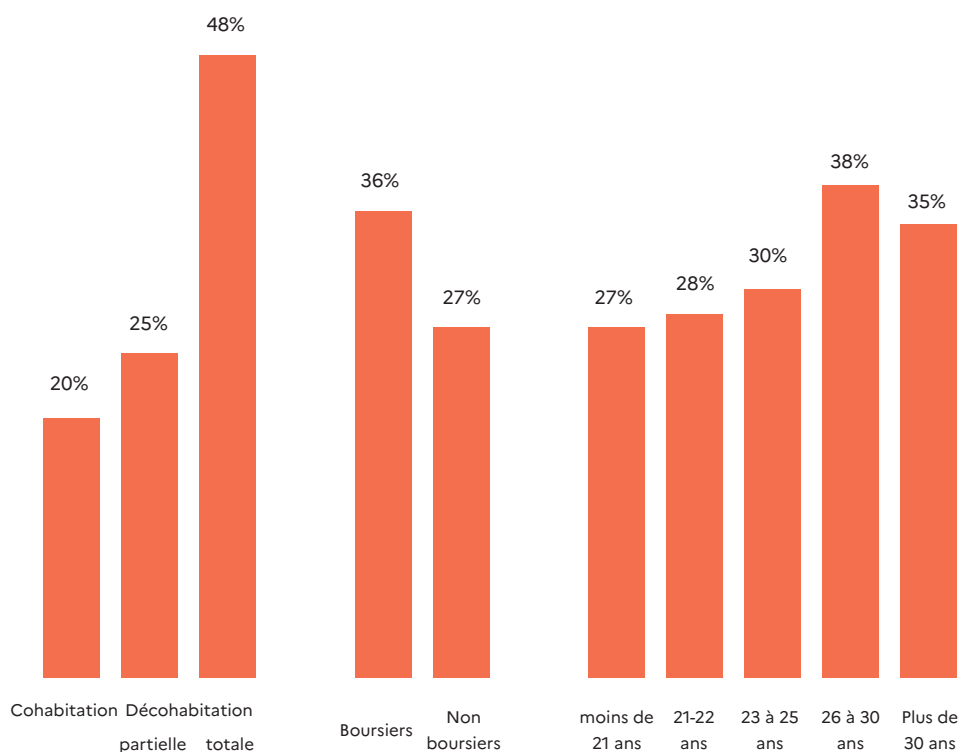
Part d'étudiants en situation de précarité alimentaire (IPA>2) selon la nationalité



NB : pour l'Europe hors UE, donnée non fournie car non significative.

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Part d'étudiants en situation de précarité alimentaire (IPA>2)



Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Part d'étudiants en situation de précarité alimentaire (IPA>2) en fonction du champ disciplinaire

Champ disciplinaire	Étudiants en précarité alimentaire (IPA>2)	Étudiants peu ou pas en précarité alimentaire	Total
Arts, Lettres, Langues	39%	61%	100%
Droit, Économie, Gestion	32%	68%	100%
Santé	18%	82%	100%
Sciences Humaines et Sociales	34%	66%	100%
Sciences, Technologies	33%	67%	100%
STAPS	21%	79%	100%
Ensemble	30%	70%	100%

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Une plus forte proportion d'étudiants en précarité alimentaire en «Arts, Lettres, Langues» par rapport aux autres domaines de formation.

Avec 39% d'étudiants alimentaires précaires, ce domaine disciplinaire se distingue des autres. Cela s'explique par une forte présence d'étudiants boursiers ou internationaux (respectivement 45% et 15% contre 35% et 10% pour l'ensemble des répondants, données non représentées). À l'opposé, «Santé» et «STAPS» ont les parts d'étudiants précaires les plus faibles (18% et 21%).

Régression logistique sur le fait pour un étudiant d'être en situation de précarité alimentaire (IPA>2)

Comme nous l'avons décrit précédemment, plusieurs variables jouent sur la précarité alimentaire des étudiants, parfois de manière conjointe. La régression logistique permet de mesurer l'impact de chacune d'elles, indépendamment des autres variables prises en compte dans le modèle.

Variabes	Modalités	Exp(B) odds ratio	Signif.
Sexe	Réf. : homme		
	Femme	1,001	ns
Âge	Réf. : moins de 21 ans		
	21-22 ans	1,379	+++
	23 à 25 ans	1,868	+++
	26 à 30 ans	2,216	+++
	Plus de 30 ans	1,632	+++
Nationalité	Réf. : française ou étrangère avec bac en France		
	Étrangère avec bac ou équivalent à l'étranger (étudiants internationaux)	4,833	+++
Niveau d'études	Réf. : bac+1		
	Bac+2	0,874	++
	Bac+3	0,601	+++
	Bac+4	0,518	+++
	Bac+5	0,323	+++
	Bac+6 ou plus	0,105	+++
	Bac ou sans niveau	0,368	+++
Cohabitation ¹	Réf. : Cohabitant (retour tous les jours au domicile parental)		
	Décohabitant partiel (retour régulier ou occasionnel au domicile parental)	1,541	+++
	Décohabitant total (aucun retour au domicile parental ou non concerné)	3,274	+++
Bourse sur critères sociaux	Réf. : non boursier		
	Boursier	2,267	+++

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

+++ : Significatif au seuil de 1%, ++ : Significatif au seuil de 5%, + : Significatif au seuil de 10%, ns : non significatif (Pr>Khi 2).

Exp(B) (odds ratio) : définit le rapport de cotes (chances) ou risque rapproché d'être en situation de précarité alimentaire plutôt que de ne pas l'être, et il indique l'effet multiplicateur de ce risque par rapport à la situation de référence. Par exemple, dans le modèle ci-dessus, un étudiant âgé de 21-22 ans a 1,4 fois plus de risques d'être en situation de précarité alimentaire qu'un étudiant âgé de moins de 21 ans, toutes autres variables du modèle étant égales par ailleurs.

NB : La PCS parentale n'étant pas significative pour les étudiants internationaux et pour les étudiants de plus de 30 ans, cette variable n'a pas été retenue dans le modèle.

La variable la plus impactante sur le fait d'être en situation de précarité alimentaire pour un étudiant de l'Université de Lille est la nationalité.

En particulier, les étudiants internationaux (étrangers ayant obtenu le baccalauréat ou l'équivalent à l'étranger) ont 4,8 fois plus de risques d'être en précarité alimentaire que les étudiants français ou étrangers ayant eu le baccalauréat en France, toutes autres variables du modèle étant égales par ailleurs. Ces étudiants cumulent en effet plusieurs difficultés qu'elles soient d'ordre économique, culturel (notamment la barrière de la langue pour certains) ou géographique (éloignement familial en particulier).

La décohabitation, notamment lorsqu'elle est totale joue également un rôle très important sur l'exposition à la précarité alimentaire. Ainsi, le risque est 3,3 fois plus important en cas de décohabitation totale et 1,5 fois pour un décohabitant partiel par rapport à un étudiant cohabitant, ce qui confirme le rôle protecteur de la famille (aide financière et/ou en nature).

Jusqu'à 30 ans, la montée en âge augmente le risque de précarité sur le plan de l'alimentation. Ainsi, un étudiant âgé de 26 à 30 ans a 2,2 fois plus de risques d'être en précarité alimentaire par rapport à un étudiant de moins de 21 ans.

¹ La cohabitation est le fait de vivre exclusivement au domicile parental pendant l'année universitaire.

Le fait d'être boursier sur critères sociaux multiplie par 2,3 le risque d'être en situation de précarité alimentaire et ce malgré la possibilité de bénéficier des repas à 1€ du CROUS. On peut d'ailleurs remarquer qu'une petite partie des boursiers (8%) déclare ne pas avoir bénéficié de cette aide alors qu'elle en aurait eu besoin (donnée non représentée). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela : des bourses accordées tardivement ou la difficulté d'accéder à cette offre pour différentes raisons (trop de monde, problèmes d'emploi du temps, pas de RU à proximité du lieu d'études...).

Par contre, le risque d'être exposé à la précarité alimentaire décroît au fur et à mesure de la montée dans la hiérarchie des niveaux de formation. Certaines études montrent que les étudiants les plus vulnérables disparaissent au fur et à mesure de la montée dans les niveaux d'études.

Le sexe n'est pas, dans cette étude, une variable significative du point de vue de la précarité alimentaire des étudiants.

Caractéristiques des étudiants

		Étudiants en précarité alimentaire (IPA>2)	Étudiants peu ou pas en précarité alimentaire
Sexe	Femmes	59%	60%
	Hommes	41%	40%
	Total	100%	100%
Âge	Moins de 21 ans	28%	32%
	21-22 ans	25%	27%
	23 à 25 ans	25%	24%
	26 à 30 ans	15%	11%
	Plus de 30 ans	7%	6%
	Total	100%	100%
Étudiants internationaux ⁴	Oui	23%	5%
	Non	77%	95%
	Total	100%	100%
Bourse sur critères sociaux	Oui	42%	32%
	Non	58%	68%
	Total	100%	100%
Cohabitation ²	Cohabitant	17%	29%
	Décohabitant partiel	38%	50%
	Décohabitant total	45%	21%
	Total	100%	100%

Il en découle que les caractéristiques socio-démographiques des étudiants en situation de précarité alimentaire sont sensiblement différentes de celles des autres étudiants.

Les étudiants en précarité alimentaire sont plus âgés que les non précaires (22% de plus de 26 ans contre 17%).

Près d'un quart d'entre eux (23%) est un étudiant international (contre 5% parmi les autres étudiants).

42% sont boursiers sur critères sociaux (+10 points par rapport aux non précaires).

Ils sont très majoritairement en décohabitation (83% soit 12 points de plus que les autres étudiants), mais ils se distinguent surtout par une plus grande proportion de décohabitation totale (45% contre 21%).

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

¹ Étudiant de nationalité étrangère ayant obtenu le bac ou équivalent à l'étranger.

² La cohabitation est le fait de vivre exclusivement au domicile parental pendant l'année universitaire, la décohabitation partielle est définie par un retour régulier ou occasionnel au domicile parental et la décohabitation totale est le fait de ne jamais retourner au domicile parental pendant l'année universitaire (ou de pas être concerné).

■ OÙ SONT LES ÉTUDIANTS CONCERNÉS PAR LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ?

Les étudiants en précarité alimentaire selon leur lieu d'études principal à l'Université de Lille

	Répartition selon les sites	Part d'étudiants en précarité alimentaire
Cité scientifique	28%	34%
Pont-de-Bois	28%	36%
Lille-Moulins	14%	33%
Loos-CHU	13%	18%
Roubaix-Îlot Gare	6%	34%
Tourcoing	3%	48%
Lille centre	2%	19%
Villeneuve d'Ascq Flers-château	2%	27%
Ronchin	2%	22%
Roubaix Eurotéléport	1%	33%
Villeneuve d'Ascq Le Recueil	1%	27%
Total	100%	

NB : pour le site de Cambrai, données non fournies car non significatives.

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Aide à la lecture : 28% des étudiants de l'Université de Lille en situation de précarité alimentaire ont pour lieu principal d'études le site de Cité scientifique et 34% des étudiants de ce site sont en situation de précarité alimentaire.

La proportion d'étudiants en situation de précarité alimentaire est très variable selon le lieu d'études principal.

La part d'étudiants concernés varie de 18% sur le site de Loos-CHU à 48% à Tourcoing. Ces fortes disparités sont dues à certaines caractéristiques des populations fréquentant ces multiples sites. Ainsi, les taux importants de boursiers sur critères sociaux notamment avec des échelons élevés (supérieur ou égal à 3) à Tourcoing, Pont-de-Bois ou Roubaix-Îlot Gare expliquent en grande partie la plus grande part d'étudiants exposés au risque de précarité alimentaire. De même, le campus de Cité scientifique se distingue par une plus forte proportion d'étudiants en décohabitation totale et en particulier d'étudiants internationaux (données non représentées), ce qui explique une proportion un peu plus forte d'étudiants précaires sur le plan alimentaire (34%).

Plus de la moitié des étudiants en précarité alimentaire (58%) est concentrée sur les campus de Cité scientifique et de Pont-de-Bois.

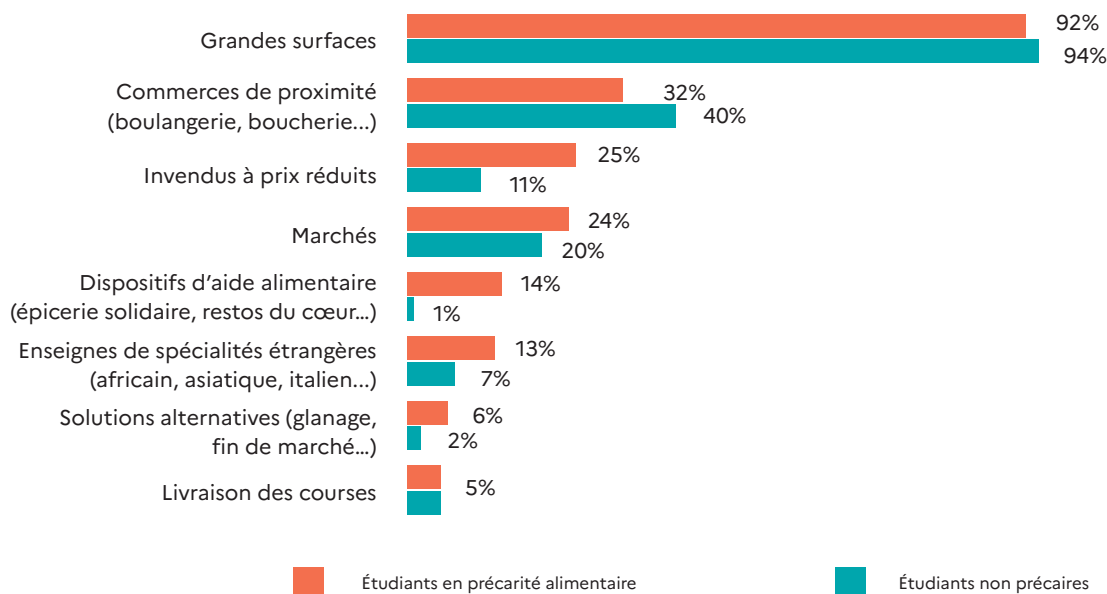
Ce constat est logique compte tenu du fait que ces sites cumulent des effectifs importants (ce sont numériquement les plus gros campus de l'établissement, ils regroupent 48% des effectifs de la population enquêtée) avec des proportions importantes d'étudiants en précarité alimentaire. Le site de Loos-CHU est le 3e plus gros campus de l'établissement mais avec la plus faible proportion d'étudiants en précarité alimentaire (18%), ce qui explique qu'il n'accueille que 13% des étudiants en difficulté sur le plan alimentaire.

■ LES COURSES ALIMENTAIRES

La très grande majorité des étudiants, quelle que soit sa situation alimentaire, fait des courses alimentaires en grandes surfaces (cf. graphique page 9).

Ce qui distingue sensiblement les étudiants exposés au risque de précarité alimentaire, c'est leur propension à diversifier les lieux de courses qui leur permettent d'accéder à des denrées alimentaires à moindre coût. En effet, ils sont en proportion bien plus nombreux à fréquenter les endroits où se procurer des invendus à prix réduits (25% soit 14 points de plus par rapport aux autres étudiants) mais aussi les dispositifs d'aide alimentaire (14% contre 1%), les solutions alternatives (glanage, fin de marché..., 6% contre 2%). La plus grande fréquentation des enseignes de spécialité étrangère (+6 points) est sans aucun doute due à la forte part d'étudiants internationaux parmi cette population.

Lieux des courses alimentaires



Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Les Épiceries solidaires à l'Université de Lille :

L'Université de Lille œuvre aux côtés des associations étudiantes à la création et à l'animation des épiceries solidaires. Elles mettent à disposition des bénéficiaires des produits alimentaires (épicerie, produits frais...), ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien à des prix environ 80% moins chers que leurs prix d'origine.

La Campusserie : située dans le hall du bâtiment A, sur le campus Pont-de-Bois, l'épicerie est ouverte le lundi et le mercredi de 11h à 13h30 puis de 16h30 à 18h, ainsi que le jeudi de 11h30 à 18h et le vendredi de 13h30 à 17h.

EPISCEA : située sur le campus Santé, dans l'ancien bâtiment de la formation continue, voisin de la faculté de pharmacie, à Lille sud (métro CHU – Eurasanté), EPISCEA est ouverte les mardi et mercredi de 11h à 13h30 puis de 16h30 à 19h, ainsi que le jeudi et le vendredi de 11h30 à 18h.

La Moulinerie (n'existait pas au moment de l'enquête) : située sur le campus Moulins (Place Déliot à Lille, Bâtiment C), La Moulinerie est ouverte les mardis et mercredis de 11h à 13h30 puis de 16h30 à 18h, ainsi que les jeudis de 11h30 à 18h.

L'Agoraé Cité scientifique (n'existait pas au moment de l'enquête) : située dans le bâtiment P3 au rez-de-chaussée (salle 24 au fond du couloir), l'épicerie solidaire est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30.

Les raisons déterminant le choix des lieux où sont effectuées les courses alimentaires

	Étudiants en situation de précarité alimentaire	
	Oui	Non
Proximité du lieu de vie ou d'études	70%	77%
Prix attractifs	64%	49%
Facilité d'accès (transports, stationnement...)	52%	53%
Choix des produits	31%	43%
Qualité des produits	18%	30%
Autre	1%	1%

Réponses multiples, le total est supérieur à 100%.

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

L'attractivité des prix des denrées alimentaires est bien plus souvent mis en avant par les étudiants en situation de précarité alimentaire (64% contre 49% pour les étudiants peu ou pas précaires).

Les étudiants en situation de précarité alimentaire sont moins regardants sur la qualité des produits et la diversité des choix (-12 points par rapport à ceux qui ne sont pas dans cette situation). La proximité des lieux de vie ou d'études reste cependant le premier critère de choix des endroits où faire leurs courses, pour tous les étudiants.

Les critères de choix des produits alimentaires

	Étudiants en situation de précarité alimentaire	
	Oui	Non
Le prix	96%	85%
Vos préférences gustatives	54%	73%
Les ingrédients	40%	47%
La valeur nutritionnelle	28%	31%
La saisonnalité des produits	24%	41%
L'origine géographique	15%	29%
Le respect d'un régime alimentaire	21%	22%
Le label (bio, AOC...)	13%	26%
La marque	15%	22%
Le visuel du produit	9%	11%
Autre	<1%	<1%

Réponses multiples, le total est supérieur à 100%.

Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Pour tous les étudiants, le prix est de loin le principal critère de choix des produits alimentaires.

Mais c'est encore plus vrai pour les étudiants en précarité alimentaire (96% contre 85%). Les critères plus qualitatifs tels que les préférences gustatives, les ingrédients, la valeur nutritionnelle ou encore le label préoccupent nettement moins ces étudiants par rapport à leurs congénères qui n'ont pas ou peu de difficultés sur le plan de l'alimentation. C'est encore plus vrai sur les critères «écologiques» tels que la saisonnalité des produits ou le lieu de provenance.

Parts de répondants ne consommant jamais les différents types d'aliments et boissons au cours d'une semaine normale de cours (week-end compris)

	Étudiants en situation de précarité alimentaire	
	Oui	Non
Poissons et crustacés	43%	30%
Viande rouge	30%	24%
Viande blanche	20%	14%
Œufs	15%	13%
Produits laitiers	11%	6%
Fruits	11%	7%
Féculents et légumineuses	8%	2%
Légumes	6%	3%
Alcool	62%	50%
Eau minérale	35%	36%
Soft	27%	29%
Eau du robinet/fontaine à eau	20%	21%

Réponses multiples, le total est supérieur à 100%.

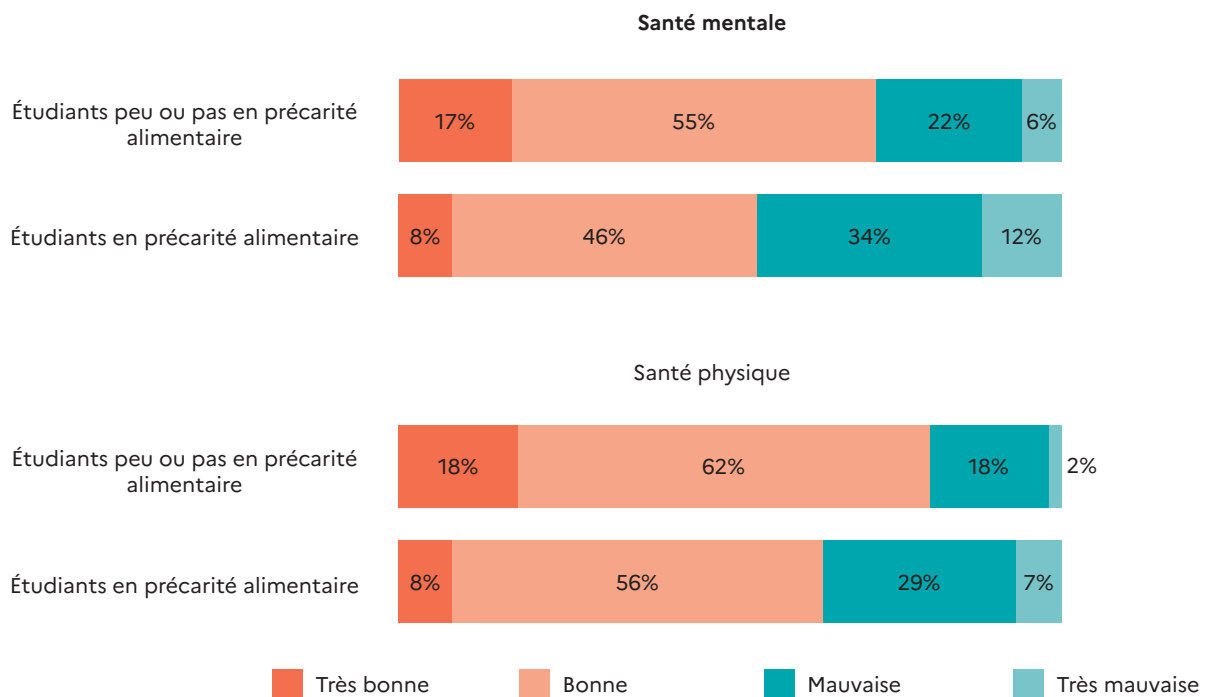
Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Quel que soit le type d'aliments, les étudiants en situation de précarité alimentaire en consomment moins que les étudiants qui ne sont pas exposés à ce problème (cf. tableau page précédente).

Ce constat est encore plus vrai en ce qui concerne les apports en protéines animales, notamment pour les poissons et crustacés (-13 points), les viandes rouges (-4 points) ou blanches (-6 points) et les produits laitiers (-5 points), un peu moins pour les œufs (-3 points).

LE RESSENTI DES ÉTUDIANTS PAR RAPPORT À LEUR SANTÉ

Le jugement des étudiants sur leur état de santé au moment de l'enquête



Source : enquête alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, A.U. 2021/2022 - ODIF - Université de Lille.

Le fait d'être en situation de précarité alimentaire joue sans aucun doute un rôle négatif sur la perception qu'ont les étudiants de leur état de santé, tant sur le plan mental que physique.

Même si d'autres facteurs, personnels ou socio-économiques, interviennent, les étudiants qui subissent cette précarité ont plus souvent un jugement négatif sur leur santé. En effet, 46% d'entre eux la jugent mauvaise ou très mauvaise sur le plan mental et 36% portent le même jugement sur leur santé physique, contre respectivement 28% et 20% pour les étudiants qui sont ne pas ou peu en précarité alimentaire, ce qui n'est pas non plus négligeable.

Les étudiants alimentaires précaires ont évidemment un rapport à l'alimentation sensiblement différent puisqu'ils sont en proportion relativement plus nombreux à estimer que manger n'est qu'une nécessité biologique (46% contre 32% pour les non précaires), et à niveau moindre que manger ne rime pas avec plaisir (13% contre 6%) ou encore que manger n'est pas un moment de convivialité et de partage (14% contre 9%).

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Alimentation et pratiques alimentaires des étudiants de l'Université de Lille, année universitaire 2021-2022, Études & Synthèses n°7 (ODiF)

Les conditions de vie des étudiants de l'Université de Lille - Chiffres clés (ODiF)

La mesure de la vulnérabilité étudiante - Étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Études & Enquêtes n°29 (ODiF)

Vulnérabilité étudiante et résultat aux examens au terme de l'année universitaire, Études & Enquêtes n°33 (ODiF)

Les conditions de logement des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Rapport et Études & Enquêtes n°34 (ODiF)

Les transports et déplacements des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Rapport et Études & Enquêtes n°35 (ODiF)

Les conditions financières des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Études & Enquêtes n°37 (ODiF)

Enquête sur les conditions de vie des étudiant.e.s de l'Académie de Lille en 2018-2019
Premiers résultats, Novembre 2019 (ORES)

À PARAÎTRE

La mesure de la vulnérabilité étudiante - Étudiants de l'Université de Lille en 2021-2022, Études & Synthèses (ODiF)

Sigles et acronymes :

A.U. : Année Universitaire
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DDRS : Développement Durable et Responsabilité Sociale
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
IPA : Indicateur de Précarité Alimentaire
MEL : Métropole Européenne de Lille
NS : Non significatif
ODiF : Observatoire de la Direction des Formations
ORES : Observatoire Régional des Études Supérieures
P.A.N.I.E.R.S. : Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire
R.U. : Restaurant Universitaire
UE : Union Européenne

Direction de la FTLV
Observatoire de la Direction des Formations

Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP 59650 Villeneuve d'Ascq

Conception - Réalisation : Jean-Philippe Quaglio
avec la collaboration de Émeline Huart (DDRS)
et Adèle Bréant (DDRS)
Direction : Stéphane Bertolino

Conception graphique : Université de Lille
Impression : Imprimerie Université de Lille



<https://odif.univ-lille.fr>